

Section I – Ce qui disparaît

Dans cette première partie, il s'agit de s'interroger sur les formes que prennent l'invisibilisation et l'effacement des vies minorées et sur les manières dont les artistes parviennent à rendre perceptible ce qui a été oublié ou volontairement effacé. Les pratiques artistiques étudiées interrogent les existences que l'histoire, la norme ou le pouvoir ont relégué en hors champ. En investissant ces zones de silence, les artistes font de l'affect un outil critique. Chez certain-es, il devient souvenir et commémoration ; chez d'autres, il se manifeste à travers l'expression du corps et sa réaffirmation.

Les œuvres abordées dans cette section font du manque et de l'absence des matériaux à part entière en mettant en tension ce qui, tout en étant invisible, continue d'agir. Dans le sillage de la pensée de Judith Butler, cette réflexion s'attache à la notion de pleurabilité, qui désigne le droit à être pleuré-e et les critères selon lesquels une vie devient digne de deuil.